



BOUCLANS

NOVEMBRE 2022

INFOS

Chers concitoyens,

Je souhaite aujourd'hui consacrer cet édito à Pierre MORCHE, qui a transmis le commandement du Centre de Secours des Sapeurs-Pompiers de Bouclans à Benoit KOLLY il y a quelques semaines.

Quels remarquables états de services ! 35 ans consacrés à la collectivité, le plus souvent dans les instants les plus dramatiques de la vie de nos concitoyens, ça compte et ça forge un homme, j'imagine ...

Officier depuis 2004, et adjoint au chef du centre de secours de Bouclans depuis 2017 aux côtés de Jean François RENAUD, il lui a naturellement succédé au commandement de cette belle équipe quelques années plus tard, lorsque Jean François a fait valoir ses droits à la retraite.

Chacun le sait, le commandement est un art complexe, où il convient dans une corporation comme celle des pompiers, de former, de guider, de motiver, de soutenir des hommes et des femmes afin qu'ils soient prêts le moment venu à s'engager dans des actions difficiles. L'écoute le plus souvent, la fermeté parfois, l'énergie toujours, sont les qualités que Pierre a si bien mise en œuvre pour faire vivre le groupe et entretenir l'esprit de corps qui caractérise cette unité de Bouclans, tant au plan opérationnel qu'au plan associatif puisque tous connaissent les manifestations traditionnelles que sont la Campagn'hard ou le cross des sapeurs-pompiers pour ne citer que celles-là. Et ce jusqu'au dernier jour puisqu'il a cessé son service actif le jour même de ses 65 ans !

Et derrière la fonction, il y a l'homme. Tout ce qui a été accompli, la façon de le faire, sont le reflet de la personnalité. Homme simple, discret, Pierre sait répondre présent à la moindre sollicitation avec bienveillance, aime partager son savoir, le mettre au service des autres. Je crois pouvoir dire que pour les élus de tous les mandats passés sous son commandement, il a été un appui sûr et fidèle.

A l'heure où les fondements même de la république sont trop souvent mis à mal, où toute forme d'autorité se voit contestée, qu'il s'agisse des pompiers, des forces de l'ordre, des élus, des soignants, de la justice, gardons à l'esprit que ces engagements sont pourtant indispensables à la bonne marche de la société et au bien-être de la population.

Bravo Pierre pour ce parcours exemplaire qui mérite toute notre reconnaissance, et bon courage à Benoit et à toute son équipe dans la poursuite de cette mission.

Martial HIRTZEL



Calendrier



Du 5 au 10/12 : horaires réduits à la médiathèque

7/12 : Don du sang

13/12 : Histoires pour les p'tites oreilles (0-3 ans) à la médiathèque

16/12 : Vin et chocolat chauds offerts par le comité des fêtes

17/12 : Repas des aînés

Du 19 au 31/12 : horaires réduits à la médiathèque

14/01 à 11h : Vœux du Maire à l'espace culturel



Infos pratiques mairie :

Mardi : 9h00 - 12h00

Jeudi : 9h00 - 12h00

Vendredi : 14h00 - 17h30

Samedi : 9h00 - 12h00

Tel : 03 81 55 20 19

mairie.bouclans@wanadoo.fr

Politeia : Bouclans

RETOUR SUR LE CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18 novembre 2022

Membres présents : MMES S. DENIMAL ; N. DEFRASNE ; V. DUEDE-FERNANDEZ ; F. MANZONI ; J. PERROT-MINOT ; F. POUPENEY ; V. SIMONIN ; E. VERDOT et MM C. AURIOL ; J. BOURRAT ; V. BOUVRESSE ; V. BUGNET ; J-P. GUEY ; J-M. ISABEY ; M. HIRTZEL et G. MICHEL.

Procurations : O. POMMEY à N. DEFRASNE ; A. MARTIN à J. BOURRAT

Absent : .M GRUET

Secrétaire de séance : V. BUGNET

Prix du repas des accompagnants au « repas des aînés »

Le repas des aînés est offert par la commune aux bouclanais âgés de 65 ans et plus. Pour les accompagnants de moins de 65 ans, le conseil municipal a fixé le tarif à 28 euros (prix coûtant du repas).

Déclassement du domaine public de l'école des filles et l'ancienne fromagerie de Vauchamps

Le conseil municipal valide le déclassement du domaine public vers le domaine privé communal de l'ancienne école des filles de Bouclans et de l'ancienne fromagerie de Vauchamps.

Facturation de remise en état de la salle des fêtes sur location du 22/10

L'espace culturel a été loué les 22 et 23 octobre 2022 à un particulier non résident de la commune.

Lors de l'état des lieux de sortie, ont été constatés :

- Pas de nettoyage des sanitaires
- Pas de récurage du sol de la petite salle
- Pas de nettoyage de la partie cuisine et des accessoires de cuisson et de service (restes de nourriture, salissures, sols non faits...)

- Divers débris aux abords de la salle et du parking

L'ensemble des installations était dans un tel état qu'il a été nécessaire de faire intervenir une entreprise pour le nettoyage et de déplacer la cantine du midi à l'école (660€ TTC). Le Conseil Municipal valide :

- La facturation d'un forfait de 400€ pour le nettoyage non effectué
- La facturation d'un forfait de 400€ pour la nécessité de délocaliser la cantine le lundi 24 octobre 2022, compte tenu de l'état de la salle.
- La facturation de l'intervention de l'entreprise de nettoyage de 660€ TTC

En plus des charges habituelles selon relevés de compteurs.

Conditions de location des salles communales à des non-résidents de la commune

Nous déplorons depuis quelques mois de nombreux désagréments lorsque la salle est louée à des personnes extérieures à la commune, en particulier lorsque les locataires sont domiciliés à Besançon :

- Nettoyage non fait ou mal fait
- Installations et matériels laissés dans un état déplorable
- Installations détériorées
- Extérieurs jonchés de débris
- Horaires d'état des lieux non respectés

Ce qui par ailleurs engendre des difficultés lors de l'état des lieux et des contraintes de remise en état ou de nettoyage inhabituelles.

Le conseil municipal décide de limiter les locations aux résidents des communes de la CPHD et des communes de la périphérie immédiate de Bouclans : Nancray, Osse, Champlive, Glamondans, Dammartin les Templiers, Aissey, Côtebrune.

A titre exceptionnel, une demande d'un résident d'une autre commune pourra être soumise à la décision du Bureau, qui étudiera les risques objectifs de nuisances.

Création des 3 postes pour l'opération de recensement

Le Conseil Municipal, décide la création d'emploi(s) d'agent(s) contractuel(s) de droit public en application de l'article 3/1° de la loi du 26 janvier 1984 précitée, pour faire face à un accroissement temporaire d'activité à raison de trois emploi(s) d'agent(s) recenseur(s), non titulaire(s), à temps non complet pour la période allant de 19 janvier au 18 février 2023.

Chaque agent recenseur percevra la somme de 4,00€ bruts par foyer recensé pour effectuer le recensement de la population au titre de l'année 2023 (600 logements identifiés).

Les agents recenseurs seront défrayés de leurs dépenses pour chaque séance de formation.

Diplôme d'honorariat



PREFECTURE
DU DOUBS

Le 13 octobre dernier, Mr Jean-François Colombet, préfet du Doubs, adressait un courrier au maire de Bouclans pour l'informer qu'il avait conféré l'honorariat à **Mr Bruno Leclert** et à **Mme Claudine Baud**.

Considérant leurs 19 années d'exercice des fonctions municipales d'ancien maire et d'ancienne adjointe au maire, Mr Leclert et Mme Baud se voit respectivement nommés maire honoraire et maire adjointe honoraire par Mr le Préfet.

Les restos du Cœur

La campagne d'hiver des restos du cœur a commencé. Les bénéficiaires qui ne sont pas encore inscrits peuvent se renseigner les jours de distribution alimentaire : les jeudis de 14h à 16h à la salle du stade.



Vous pouvez également demander des renseignements à Mme Combe, animatrice centre itinérant du Doubs des restos du Cœur :
ad25.camion@restosducoeur.org

Contes et légendes de sorcières

Jeudi 10 novembre, en soirée, les élèves de l'école du Verger des Enfants de Bouclans, parents et amis, étaient invités à participer à une soirée ensorcelante.

En effet, l'Association des Parents d'Elèves organisait sa toute première édition d'une soirée « Contes et légendes de sorcières » dans les rues du vieux village de Bouclans.

Deux horaires de départ étaient prévus à la tombée de la nuit au parc, avec chacun quatre groupes d'une douzaine de personnes, toutes équipées d'un lampion fourni à l'entrée, avec une guide attitrée reconnaissable à son flambeau. Ils ont ainsi été baladés dans 4 sites magnifiquement décorés pour l'occasion : l'école des filles, la médiathèque, une terrasse et un jardin de particuliers qui ont accepté de prêter les lieux.

Des conteuses attendaient les groupes, avec bancs et couvertures, pour raconter des histoires de sorcière.

En plus des quatre sites de contes, le parc avait également été décoré pour mettre dans l'ambiance d'un bout à l'autre du parcours. Ainsi, il était possible de croiser sorcières et épouvantails, poupées vaudous, toiles d'araignée, attrape-rêves et peluches, ou encore cercueil entouré de pierres tombales. Le tout agrémenté de petites bougies et lanternes pour une belle mise en valeur.

Un brasero attendait les courageux promeneurs au retour, avec des brochettes de bonbons et chamallow, ainsi que du vin chaud, du jus de pommes chaud et de la soupe de sorcière au potiron. Petits et grands ont particulièrement bien joué le jeu en venant également costumés pour la plupart.

La soirée a été une véritable réussite, avec des retours très positifs et encourageants pour de nouvelles éditions.

L'APE souhaite adresser un grand merci aux bénévoles de la Médiathèque pour leur investissement dans ce projet, ainsi qu'au musée des Maisons Comtoises de Nancray pour la mise à disposition d'une grande partie de la décoration.





VIN & CHOCOLAT CHAUDS OFFERTS

venez partager un moment convivial



VENDREDI 16 DÉCEMBRE DE 18 H À 20 H 30

vers la boulangerie de Bouclans



Pensez à apporter votre verre ou possibilité de verre consigné 1 €/pièce

Imprimé par nos soins - ne pas jeter sur la voie publique

Fanfare : La clique des Sapeurs Pompiers

Vous êtes ou voulez devenir musicien?

Nous nous produisons lors de manifestations patriotiques, ainsi que pour des défilés divers

Nous assurerons votre formation pour chaque instrument, pour tout âge!



**La Clique des Sapeurs Pompiers
du Premier Plateau recrute des
percussions et des cuivres
(clairons...)**

Contactez-nous au 06.21.35.16.20



Répétitions et formations les lundis de 20h00 à 21h00

Venez nous rejoindre, pour une bonne ambiance et un moment de convivialité!



La Maison d'Assistantes Maternelles les Bouilles d'Ange

La MAM Les Bouilles d'Ange à Bouclans disposera de plusieurs places à la prochaine rentrée septembre 2023.

Du lundi au vendredi de 7h à 18h (modulable en fonction des demandes). Quelques places pourraient se libérer dès le mois de juillet et une place à partir du mois de mars 2023.

N'hésitez pas à prendre contact avec Laurence, auxiliaire de puériculture et Fanny, accompagnante éducatrice petite enfance, joignables respectivement au 06-72-66-98-12 et au 07-86-59-57-02.

Par ailleurs, si vous cherchez à vous débarrasser de jouets, jeux extérieurs... que vos enfants n'utilisent plus, nos bouilles d'anges pourraient en avoir l'utilité.

Merci !

Laurence et Fanny



Médiathèque :

Les rendez-vous de Décembre

Horaires réduits du 5 au 10 décembre

Pour des raisons de formation du personnel, la médiathèque municipale ouvrira en horaires réduits pendant cette période, uniquement aux horaires suivants :

- mercredi 7 décembre de 14h à 16h ;
- samedi 10 décembre de 10h à 12h.

Horaires réduits vacances de Noël :

Du 19 au 31 décembre, la médiathèque municipale ouvrira uniquement :

les mercredis 21 et 28 décembre de 14h à 16h.

Reprise des horaires habituels à partir du mardi 3 janvier.

Histoires pour les p'tites oreilles

(0-3 ans) :

mardi 13 décembre à 10h

Rendez-vous pour un moment convivial à la médiathèque !



Au programme : des contes et comptines pour les tout-petits accompagnés par leur parents, grands-parents ou assistant(e)s maternel(le)s.

Séance animée par Myriam Lemerrier (Croqu'livre).



Association départementale de personnes en situation de handicap, de leurs familles et amis

Quelques nouvelles de votre Adapei

En janvier 2022, une majorité des nouveaux adhérents en situation de handicap a choisi que l'Adapei du Doubs organise un repas spectacle.

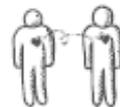
Le 12 juin 2022, 108 personnes en situation de handicap et 14 bénévoles ont passé une excellente journée au cabaret Odysseo à Plombière-les-Dijon.

Les nouveaux adhérents en situation de handicap ont pu rencontrer des bénévoles et salariés de l'Adapei du Doubs et ainsi créer des liens avec eux pour qu'en toute confiance ils puissent leur faire part de leurs difficultés.



Le 29 octobre 2022, la soirée dansante **HALLOWEEN** a réuni plus de 120 personnes, enfants et adultes en situation de handicap de tout le département. Une soirée monstrueuse jusqu'au bout de la nuit !

Le samedi 26 novembre, une conférence sur le thème : amour et handicap intervention de Mme Véronique Bernard, psychologue.



parce que nous avons aussi tous un point en commun, l'envie et le besoin d'aimer et d'être aimé.

Et bien sûr, dans toutes les sections, des fêtes de Noël ont été organisées pour petits et grands.



Ce sont les Opérations Brioches, des 7 sections du Doubs qui ont financé ces rencontres ainsi que les activités proposées dans chaque section. Elles ont également financé des activités sportives, culturelles... dans les établissements de la Fondation Pluriel.

Un grand merci aux bénévoles qui de porte en porte offrent la brioche de la solidarité. Merci à la population de votre commune pour son accueil généreux. C'est ensemble que nous pouvons faire changer le regard sur les personnes handicapées intellectuelles.

Ensemble, œuvrons pour une société plus juste, plus équitable, plus humaine.

Au nom de tous les administrateurs de l'Adapei du Doubs, je vous souhaite à tous, une belle année 2023.

Bienvenue chaleureusement,
Nicole Gauthier
Présidente de l'Adapei du Doubs

INSTALLATION D'UN NOUVEAU

DEFIBRILLATEUR

A L'ESPACE CULTUREL



Un nouveau défibrillateur
a été placé **sur la façade
boisée de l'espace culturel**
(coté parc de jeux).



AGIR FACE A UN ARRET CARDIAQUE



Face à une personne inconsciente et qui ne respire pas :

- **Alerter les secours** en composant le 15, le 18 ou le 112
- **Effectuer un massage cardiaque** :
 - La victime est allongée au sol, sur le dos
 - Dénuder le torse si possible
 - Placer vos mains au centre de la poitrine et comprimer puis relâcher plusieurs fois
- Demander à une personne d'**aller chercher un défibrillateur** puis installer-le en suivant les consignes énoncées par l'appareil à sa mise en route
- Continuer le massage cardiaque jusqu'à l'arrivée des secours